PROGRAMME DE FORMATION

CRÉATION D'ASSOCIATION

2 formats au choix

Durée : 25h ou 45h en individuel, à distance ou en présentiel

Zoom sur les spécificités de l'individuel : flexibilité, personnalisation, aménagement du programme, le tout en fonction de vos besoins et convenance. Avec démarrage immédiat en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur.

2 lieux au choix

De chez vous, à distance ou dans nos locaux
au 8 bis rue de l'Eperon 75006 Paris.
Métro Saint Michel ou Odéon
Parking Vinci à la Place St André des Art

Equipement

En présentiel, nous mettons à votre disposition des ordinateurs PC équipés des licences adéquates mises à jour. À distance, c'est à vous de jouer et d'avoir un ordinateur équipé des licences adéquates. Dans ce cas, notre équipe peut vous conseiller.

Public visé et pré-requis - Salariés, demandeurs d'emploi, auto entrepreneurs, particuliers ou bénévoles souhaitant progresser dans l'acquisition de connaissances et savoirs. Pour chacun, une maîtrise basique de l'ordinateur est demandée.

Accessibilité - Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, notamment grâce à notre partenariat avec une structure spécialisée pour nous permettre d'adapter nos formations aux besoins de chacun. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter notre référent en toute confidentialité. Chlomo Zenou - 01 43 29 28 45 - chlomo.peaj@gmail.com

Méthodes et moyens pédagogiques

Tout au long de la formation, des temps théoriques alternent avec des temps pratiques (créations de contenus, exercices, recherches, simulations, jeux, études de cas...). Des supports écrits sont transmis au stagiaire en versions numérique et papier. En amont de la formation, un test de positionnement ou un entretien téléphonique sont réalisés pour définir les besoins et demandes des stagiaires afin que la formation corresponde au mieux.

En présentiel - En appui des temps théoriques, un diaporama et un écran mural sont utilisés, tout en laissant place à une forte interactivité entre les stagiaires et les formateurs.

En distanciel - Une solution à distance permettant la vidéo, le son, le partage d'écran, l'enregistrement des sessions, est utilisée : la formation est ainsi organisée sous la forme de classe virtuelle ou de visioconférence ou de elearning. Un assistant technique est également sollicité afin d'apporter une aide aux stagiaires qui auraient du mal à se connecter.

Formateurs expérimentés - Experts dans le monde associatif, tous nos formateurs cumulent de nombreuses journées de formation auprès de différents organismes dont notre structure.

Evaluation - À l'issue de la session,

Un test de fin de formation (QCM, créations, exercices, projet, présentation orale) est réalisé afin de valider les acquis.

Chaque stagiaire est invité à participer à un bilan oral "a chaud" complété par un questionnaire "à froid" envoyé quelques semaines plus tard, pour connaître l'impact de la formation suivie et d'en mesurer les apports au niveau professionnel.

Chaque stagiaire reçoit une attestation de fin de formation reprenant les compétences acquises ou en cours d'acquisition ainsi qu'une attestation de présence. Dans le cas des formations à distance, un certificat de réalisation est délivré par nos soins.

Tarifs & financement

Nos tarifs sont nets de TVA, par heure et par personne, déjeuner non compris

Cette formation est éligible
à l'ensemble des financements
liés à la formation continue :
OPCO, AIF, Financements personnels. N'hésitez pas à nous contacter pour des conseils.

SESSION EN INDIVIDUEL 25H - 1750 €

SESSION EN INDIVIDUEL 45H - 3150€

Je réserve ma place

Je souhaite un devis pour un groupe déjà constitué

Les détails finaux concernant la formation (lieu, durée, présentiel, distanciel...) sont indiqués dans le devis et la convention, remis avec le règlement intérieur de PEAJ.

Une question ? Besoin d'aide ? S'inscrire ?

Contactez-nous au 01 43 29 28 45

contact.peaj@gmail.com
marielucie.peaj@gmail.com
www.peaj.org

PROGRAMME DE FORMATION

CRÉATION D'ASSOCIATION

OBJECTIFS

- Être capable d'acquérir et maîtriser les spécificités de l'environnement associatif
- Être capable de s'approprier la démarche méthodologique d'élaboration d'un projet associatif
- Être capable d'inscrire son projet dans une méthode pour construire (ou redéfinir) son projet avec pertinence.
- Être capable de partager avec les autres membres d'une association les enjeux et l'intérêt du projet associatif
- Être capable d'élaborer un plan d'action pour le construire
- Être capable de mettre en œuvre et évaluer ses résultats

PROGRAMME

CONNAISSANCE DU MONDE ASSOCIATIF

- Les fondamentaux de la loi 1901
- Acquérir et maîtriser les spécificités de l'environnement associatif au niveau juridique, organisationnel, comptable, mobiliser des ressources financières & RH

FORMALISATION DU PROJET ASSOCIATIF

- Qu'est ce que le projet associatif ? Comment le formaliser ?
- Pourquoi le mettre en place,
- A quoi et à qui sert-il ?
- Quelles sont les étapes de la formalisation ?

DEFINIR LE PERIMETRE DE VIE DE SON PROJET ASSOCIATIF

- Analyser le contexte, identifier les problématiques pour concevoir un projet répondant à des besoins réels
- Analyse des forces, faiblesses, "marché" et opportunités
- Étude des éléments : cycle de vie, faisabilité, moyens humains, matériels et financiers…
- Établir un plan d'action qui comprend un budget prévisionnel d'action et identifier les sources de financements possibles.

PROJET ASSOCIATIF : LE FAIRE VIVRE, L'ANIMER ET LE PILOTER

- Constitution d'un groupe projet,
- Comment mobiliser des bénévoles impliqués autour de son projet
- Connaître les méthodes d'animation participatives
- Élaborer un planning de travail au sein de l'association
- Harmoniser les pratiques et discours pour veiller à la cohérence de production/message de l'ensemble.

PROJET ASSOCIATIF ET COMMUNICATION

- Rédaction du projet et communication
- Définir une stratégie de rédaction et de publication
- Identifier les différents supports de communication
- Mettre en oeuvre la communication autour du projet

PROJET ASSOCIATIF : L'ÉVALUATION

- Evaluation et bilans des actions
- Définition de critères d'impacts
- Vérifier si les objectifs ont été atteints